

# Commune de Cudrefin



## Rapport de la commission des finances

Référence au **préavis N° 120-2026** :  
Sécurisation d'un passage piéton et adaptation des  
aménagement routiers sur la route de Neuchâtel

Membres de la commission :

Roland Pfister  
Alexandre Grossu  
Sylvain Baumann  
Arnaud Heiniger  
Didier Gattlen

13 avril 2026

La commission des finances, composée de Roland Pfister, Sylvain Baumann, Didier Gattlen et Arnaud Heiniger, ont pris connaissance, le 30 mars, du préavis n° 120-2026, intitulé « sécurisation d'un passage piéton et adaptation des aménagements routiers sur la route de Neuchâtel » présenté par M. Richard Emmenegger, Pierre Roth, Jean-François Millet et Mme Véronique Ritter.

### **Description du projet.**

Après plusieurs retours de la population sur la dangerosité et le peu de visibilité du passage piéton situé à la hauteur du chemin du Chablais.

La commune en a prit note et fait venir le voyer des routes le 22 octobre 2025, qui a constaté la dangerosité surtout pendant les périodes des heures scolaires.

Ils ont constaté un second point, deux îlots centraux rendent le passage difficile pour les tracteurs et les convois exceptionnel.

### **Financement et détails.**

Le crédit d'investissement demandé est de CHF 93'193.15.

- Installation du système de feux de signalisation au passage piéton : CHF 32'829.95.
- Travaux de génie civil pour raccordement de l'installation (fouilles, conduites, socles et remise en état de la chaussée) CHF 12'080.05.
- Suppression des deux îlots centraux situés à proximité de la Ferme Bonny comprenant la démolition des bordures, l'évacuation des métaux et la réfection de la chaussée : CHF 39'811.05.
- Divers et imprévus ( 10%) : CHF 8'472.10.

### **Remarque.**

La commission des finances demande à la commune d'être attentif sur les autre passage piéton potentiellement dangereux.

La commission n'est pas favorable à la suppression des 2 îlots centraux à proximité de la ferme Bonny, car ces derniers on un effet de ralentisseur sur la voie direction le village en vue du passage pour piéton vers le pont de la Molliettas. (Voir amendement annexe)

En conclusion, après discussions et étude du dossier, la commission des finances propose d'accepter le crédit tel que présenté par le préavis n° 120-2026 avec cet amendement annexe.

La commission des finances remercie Messieurs Richard Emmenegger, Pierre Roth, Jean-François Millet ainsi que Madame Véronique Ritter pour les informations et explications fournies.



Roland Pfister

Conseiller communal



Sylvain Baumann

Conseiller communal



Didier Gattlen

Conseiller communal



Arnaud Heiniger

Conseiller communal